selon le Règlement sur les produits dangereux



# NOROX®600-CL2

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 11/12/2024 1.8 11/12/2024 600000000352 Date de la première parution: 11/16/2016

#### **SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom commercial : NOROX®600-CL2

Autres moyens d'identifica-

tion

Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournis-

seur

United Initiators, Inc.

Adresse : 555 Garden Street

Elyria OH 44035 USA

United Initiators Canada Ltd. 2147 PG Pulp Mill Road

Prince George, BC-V2N 2S6 CANADA

Téléphone : +1-440-323-3112

Fac-similé : +1-440-323-2659

Numéro de téléphone en cas

d'urgence

CHEMTREC États-Unis (24h): +1-800-424-9300

CHEMTREC MONDE (24h): +1-703-527-3887 CANUTEC (24h): 1-613-996-6666

En cas d'incident au trans-

port

GFL Environmental Inc. (24h):

1-800-567-7455

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS

cs-initiators.nafta@united-in.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Initiateurs de polymérisation

### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Peroxydes organiques : Type C

selon le Règlement sur les produits dangereux



# NOROX®600-CL2

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 11/12/2024 60000000352 Date de la première parution: 11/16/2016 11/12/2024 1.8

Poussière combustible Catégorie 1

Sensibilisation de la peau Catégorie 1

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique

Catégorie 3

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aqua-

tique

Catégorie 3

## Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger





Danger Mot indicateur

H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. Déclarations sur les risques

Peut former des concentrations de poussières combustibles

dans l'air.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraıne des effets

néfastes à long terme.

#### Déclarations sur la sécurité

### Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P261 Éviter de respirer les poussières.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ auditive.

#### Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau,

selon le Règlement sur les produits dangereux



# NOROX®600-CL2

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 11/12/2024 1.8 11/12/2024 Condition: 000000000352 Date de la première parution: 11/16/2016

une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

## **Entreposage:**

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.P410 Protéger du rayonnement solaire.

P411 Stocker à une température ne dépassant pas < 20 °C/ <

68 °F.

P420 Stocker séparément.

#### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### **Autres dangers**

Inconnu.

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Nature chimique : Peroxyde organique

Solide

## Composants

Nom Chimique	Nom com- mun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
peroxydicarbonate de bis(4-tert- butylcyclohexyle)	peroxydicarbo- nate de bis(4- tert- butylcyclo- hexyle)	15520-11-3	>= 65 - < 70 *
Peroxyde de dilauroyle	Peroxyde de dilauroyle	105-74-8	>= 30 - < 35 *

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

## **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

Conseils généraux : Ôter immédiatement les vêtements et les chaussures conta-

minés.

Appeler immédiatement un médecin.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en

selon le Règlement sur les produits dangereux



# NOROX®600-CL2

Version Date de révision:

11/12/2024

Numéro de la FDS: 600000000352

Date de dernière parution: 11/12/2024 Date de la première parution: 11/16/2016

consultation.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Administrer de l'oxygène en cas de difficulté respiratoire ou de

cyanose

Si la personne respire, l'amener à l'air frais.

En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

1.8

: Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les

vêtements et chaussures contaminées.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau. S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.

En cas de contact avec les

yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et

abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Retirez les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rincage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un médecin.

Maintenir les voies respiratoires dégagées.

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus

importants, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

effets sensibilisants

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utili-

ser les vêtements de protection recommandés

Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

#### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyen d'extinction approprié : Pulvérisateur d'eau

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction inadé-

quats

Jet d'eau à grand débit

selon le Règlement sur les produits dangereux



# NOROX®600-CL2

Version

1.8

Date de révision:

Numéro de la FDS: 600000000352

Date de dernière parution: 11/12/2024 Date de la première parution: 11/16/2016

Dangers spécifiques pendant : la lutte contre l'incendie

11/12/2024

Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée. L'émission possible de produits gazeux de décomposition peut entraîner une accumulation de pression dangereuse.

Éviter le confinement.

Un contact avec des matières incompatibles ou l'exposition à des températures supérieures au TDAA peuvent donner lieu à une réaction de décomposition auto-accélérée avec dégagement de vapeurs inflammables qui peuvent auto-enflammer.

Le produit se consumme violemment.

La distance de retour de flamme peut être considérable. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Ce produit ne flottera pas sur l'eau et peut être rallumé sur la surface de l'eau.

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

Méthodes spécifiques d'extinction

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie.

Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de

l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

sée.

Autres informations

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants

complètement fermés.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent

être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors

de la lutte contre l'incendie.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

#### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Suivez les conseils de manipulation et les recommandations

en matière d'équipement de protection.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.

selon le Règlement sur les produits dangereux



# NOROX®600-CL2

Version Date de révision: 1.8 11/12/2024

Numéro de la FDS: 60000000352

Date de dernière parution: 11/12/2024 Date de la première parution: 11/16/2016

Enlever toute source d'allumage.

Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient

d'origine en vue d'une réutilisation.

Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations

relatives à l'élimination".

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit pénètre dans les égouts.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

possible sans danger.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la

TDAA.

Nettoyer immédiatement les déversements.

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvé-

11566.

Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utili-

ser beaucoup d'eau.

Absorber avec un absorbant inerte. Isoler les déchets et ne pas les réutiliser.

Des outils anti-étincelant doivent être utilisés. Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appli-

quer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.

## **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Mesures d'ordre technique

Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION

INDIVIDUELLE.

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explosion

Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflam-

mation des vapeurs organiques).

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. N'utiliser que de l'équipement à l'épreuve des explosions. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et

des sources d'ignition.

Tenir à l'écart des matières combustibles.

Éviter la formation de poussière.

Fournir une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la

poussière se forme.

Conseils pour une manipulation sans danger

Ouvrir les barils avec précaution, le contenu pouvant être

sous pression.

selon le Règlement sur les produits dangereux



# NOROX®600-CL2

Version Date de révision: 11/12/2024 1.8

Numéro de la FDS: 60000000352

Date de dernière parution: 11/12/2024 Date de la première parution: 11/16/2016

Éviter la formation de particules inhalables.

Protéger de toute contamination.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Ne jamais remettre le produit dans le récipient duquel il a été retiré.

Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers.

Éviter le confinement.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.

Se laver à fond après manipulation.

Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans leguel ce mélange est utilisé.

Conditions de stockage sures

Garder dans le contenant original.

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

Entreposer dans un endroit frais.

Conserver dans un endroit bien ventilé.

Une contamination peut provoquer une augmentation dangereuse de la pression - des récipients fermés peuvent rompre.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.

Eviter les impuretés (par ex. rouille, poussière, cendres),

risque de désagrégation!

Les installations et le matériel électriques doivent être con-

formes aux normes techniques de sécurité.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer

verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Matières à éviter Tenir à l'écart des matières combustibles.

Tenir éloigné des acides et bases puissants, des sels de mé-

tal lourd et des substances réductrices.

Température d'entreposage

recommandée

< 20 °C

D'autres informations sur la stabilité du stockage

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

selon le Règlement sur les produits dangereux



# NOROX®600-CL2

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 11/12/2024 1.8 11/12/2024 600000000352 Date de la première parution: 11/16/2016

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre tech-

nique

Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail.

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un

respirateur avec un filtre homologué.

Filtre de type : Filtre de type P

Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.

Protection des mains

Matériau : butylcaoutchouc

Délai de rupture : 480 min Épaisseur du gant : 0.47 mm

Matériau : Caoutchouc nitrile

Délai de rupture : 480 min Épaisseur du gant : 0.40 mm

Remarques : Les données concernant le temps de pénétration/la résis-

tance du matériel sont des valeurs standard! Le temps de pénétration exact et la résistance exacte du matériel seront obtenus du fournisseur des gants de protection. Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant

les pauses et à la fin de la journée.

Protection des yeux : S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécu-

rité sont situées près du poste de travail.

Veuillez suivre toutes les exigences locales et nationales en vigueur lors du choix des mesures de protection pour un lieu

de travail donné.

Il faut toujours porter une protection oculaire lorsque le risque d'un contact accidental du produit avec les yeux ne peut être

exclu

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter des lunettes de protection appropriées, et en cas de

selon le Règlement sur les produits dangereux



# NOROX®600-CL2

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 11/12/2024 1.8 11/12/2024 Co0000000352 Date de la première parution: 11/16/2016

risque de giclement, protéger également le visage si néces-

saire.

Protection de la peau et du

corps

Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base

des données de résistance chimique et d'une évaluation du

potentiel local d'exposition.

D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cuta-

nées.

Portez au besoin :

Tenue de protection antistatique ignifuge.

Mesures de protection : Le type d'équipement de protection doit être sélectionné se-

lon le taux de concentration et la quantité de la substance

dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Éviter le contact avec la nourriture et les breuvages. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après

la manipulation du produit.

## **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect : poudre

Couleur : blanc

Odeur : caractéristique

Seuil de l'odeur : non établi(e)

pH : La substance/le mélange est non-soluble (dans l'eau)

Point de fusion/congélation : 82 °C

Se décompose avant de fondre.

Point d'ébullition initial et in-

tervalle d'ébullition

Décomposition: Se décompose sous son point d'ébullition.

Décomposition

Point d'éclair : Sans objet

Taux d'évaporation : Sans objet

Inflammabilité (solide, gaz) : Peroxyde organique

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX®600-CL2

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 11/12/2024 1.8 11/12/2024 600000000352 Date de la première parution: 11/16/2016

Auto-allumage : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme pyro-

phore.

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Limite d'explosivité, supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Limite d'explosivité, inférieure

Donnée non disponible

Pression de vapeur : 0.01 Pa (20 °C)

Densité de vapeur relative : Sans objet

Densité relative : non établi(e)

Densité : 1.1025 g/cm3 (20 °C)

Masse volumique apparente : 0.5 g/cm3

Solubilité

Solubilité dans l'eau : insoluble

Solubilité dans d'autres

solvants

Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

non établi(e)

Température de décomposi-

tion auto-accélérée (TDAA)

45 °C Méthode: Test H.4-NU

SADT-Self Accelerating Decomposition Temperature. Lowest temperature at which the tested package size will undergo a

self-accelerating decomposition reaction.

Viscosité

Viscosité, dynamique : Sans objet

Viscosité, cinématique : Sans objet

Propriétés explosives : Non explosif Éviter la formation de poussière.

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un

oxydant.

Peroxyde organique

selon le Règlement sur les produits dangereux



# NOROX®600-CL2

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 11/12/2024 1.8 11/12/2024 Co0000000352 Date de la première parution: 11/16/2016

Matières auto-échauffantes : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme un

auto-chauffant.

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : non établi(e)

Distribution de la taille des

particules

Donnée non disponible

### **SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

Stable dans les conditions recommandées de stockage. Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

Stabilité chimique : Stable si utilisé comme indiqué. Suivez les conseils de pru-

dence et évitez les matières et les conditions incompatibles.

Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de décomposition dans les conditions normales d'entre-

posage.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Protéger de toute contamination.

Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la

TDAA.

Chaleur, flammes et étincelles.

Éviter le confinement.

Produits incompatibles : Accélérateur, acides et bases puissants, (sels de) métal lourd,

réducteur

Produits de décomposition

dangereux

En cas d'incendie et de décomposition, des gaz et vapeurs

irritants, caustiques, inflammables, nuisibles à la santé/ toxiqu

### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### Toxicité aiguë

Non classifié à cause de données insuffisantes.

## **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

selon le Règlement sur les produits dangereux



# NOROX®600-CL2

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 11/12/2024 1.8 11/12/2024 600000000352 Date de la première parution: 11/16/2016

#### **Composants:**

### peroxydicarbonate de bis(4-tert-butylcyclohexyle):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Évaluation: Ce composant/mélange est faiblement toxique

après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : Remarques: Donnée non disponible

Peroxyde de dilauroyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Méthode: Jugement d'expert

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie orale

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 200 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Méthode: Jugement d'expert

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Méthode: Jugement d'expert

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie cutanée

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

#### Corrosion et/ou irritation de la peau

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

### **Produit:**

Remarques : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes

sensibles.

## **Composants:**

### peroxydicarbonate de bis(4-tert-butylcyclohexyle):

Espèce : Lapin

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Remarques : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes

selon le Règlement sur les produits dangereux



# NOROX®600-CL2

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 11/12/2024 1.8 11/12/2024 600000000352 Date de la première parution: 11/16/2016

sensibles.

Peroxyde de dilauroyle:

Espèce : Lapin

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

**Produit:** 

Remarques : Les poussières de produit peuvent être irritantes pour les

yeux, la peau et l'appareil respiratoire.

**Composants:** 

peroxydicarbonate de bis(4-tert-butylcyclohexyle):

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Remarques : Les poussières de produit peuvent être irritantes pour les

yeux, la peau et l'appareil respiratoire.

Peroxyde de dilauroyle:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non classifié à cause de données insuffisantes.

**Produit:** 

Remarques : A un effet sensibilisant.

**Composants:** 

peroxydicarbonate de bis(4-tert-butylcyclohexyle):

Espèce : Souris

Méthode : Directives du test 429 de l'OECD

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

selon le Règlement sur les produits dangereux



# NOROX®600-CL2

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 11/12/2024 1.8 11/12/2024 600000000352 Date de la première parution: 11/16/2016

Remarques : A un effet sensibilisant.

Peroxyde de dilauroyle:

Espèce : Cobaye

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Mutagénécité de la cellule germinale

Non classifié à cause de données insuffisantes.

**Composants:** 

peroxydicarbonate de bis(4-tert-butylcyclohexyle):

Génotoxicité in vitro : Méthode: Directives du test 471 de l'OECD

Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 487 de l'OECD

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Peroxyde de dilauroyle:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammi-

fère, in vitro

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: Directives du test 473 de l'OECD

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Méthode: Directives du test 471 de l'OECD

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité

Non classifié à cause de données insuffisantes.

**Composants:** 

peroxydicarbonate de bis(4-tert-butylcyclohexyle):

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

selon le Règlement sur les produits dangereux



# NOROX®600-CL2

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 11/12/2024 1.8 11/12/2024 600000000352 Date de la première parution: 11/16/2016

#### Toxicité pour la reproduction

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### Composants:

## peroxydicarbonate de bis(4-tert-butylcyclohexyle):

Effets sur la fertilité : Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

Incidences sur le dévelop-

pement fœtal

Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

Peroxyde de dilauroyle:

Incidences sur le dévelop-

pement fœtal

: Espèce: Rat

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1,000 Poids corporel

mg/kg

Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

#### STOT - exposition unique

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### Composants:

## peroxydicarbonate de bis(4-tert-butylcyclohexyle):

Remarques : Donnée non disponible

## STOT - exposition répétée

Non classifié à cause de données insuffisantes.

## Toxicité à dose répétée

### **Composants:**

### peroxydicarbonate de bis(4-tert-butylcyclohexyle):

Espèce : Rat

NOAEL : 500 mg/kg LOAEL : 1,000 mg/kg Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 28 d

Méthode : Directives du test 407 de l'OECD

Peroxyde de dilauroyle:

Espèce : Rat

NOAEL : 1,000 mg/kg Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 28 d

Méthode : Directives du test 407 de l'OECD

selon le Règlement sur les produits dangereux



# NOROX®600-CL2

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 11/12/2024 1.8 11/12/2024 600000000352 Date de la première parution: 11/16/2016

#### Toxicité par aspiration

Non classifié à cause de données insuffisantes.

### **Composants:**

## peroxydicarbonate de bis(4-tert-butylcyclohexyle):

Donnée non disponible

#### **Autres informations**

**Produit:** 

Remarques : Donnée non disponible

#### Composants:

peroxydicarbonate de bis(4-tert-butylcyclohexyle):

Remarques : Donnée non disponible

## **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité

#### Composants:

### peroxydicarbonate de bis(4-tert-butylcyclohexyle):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 704 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 42 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 39 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

### Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu

aquatique

Nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

### Peroxyde de dilauroyle:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poecilia reticulata (Guppy)): > 1,000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

selon le Règlement sur les produits dangereux



# NOROX®600-CL2

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 11/12/2024 1.8 11/12/2024 600000000352 Date de la première parution: 11/16/2016

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1,000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): >

100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 100

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50: > 1,000 mg/l

Durée d'exposition: 0.5 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

### Persistance et dégradabilité

## **Composants:**

#### peroxydicarbonate de bis(4-tert-butylcyclohexyle):

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Méthode: Directives du test 301B de l'OECD

Peroxyde de dilauroyle:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Méthode: Directives du test 301D de l'OECD

#### Potentiel bioaccumulatif

## **Composants:**

### peroxydicarbonate de bis(4-tert-butylcyclohexyle):

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 2,926

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 8.34 Remarques: Calcul

### Peroxyde de dilauroyle:

selon le Règlement sur les produits dangereux



# NOROX®600-CL2

Version D

Date de révision: 11/12/2024

Numéro de la FDS: 60000000352

Date de dernière parution: 11/12/2024 Date de la première parution: 11/16/2016

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: > 6.5

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

**Produit:** 

Information écologique sup-

plémentaire

Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de

manipulation ou d'élimination peu professionnelle.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

**Composants:** 

peroxydicarbonate de bis(4-tert-butylcyclohexyle):

Information écologique sup-

plémentaire

Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de

manipulation ou d'élimination peu professionnelle.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le

traitement des déchets.

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les

fossés avec le produit ou le récipient utilisés.

Emballages contaminés : Éliminer le produit conformément avec la réglementation lo-

cale en vigueur.

Nettoyer le récipient avec de l'eau.

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimina-

tion des déchets agréée. Vider les restes du contenu. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT** 

Réglementations internationales

UNRTDG

selon le Règlement sur les produits dangereux



# NOROX®600-CL2

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 11/12/2024 1.8 11/12/2024 600000000352 Date de la première parution: 11/16/2016

No. UN : UN 3114

Nom d'expédition : ORGANIC PEROXIDE TYPE C, SOLID, TEMPERATURE

CONTROLLED

(DI-(4-tert-BUTYLCYCLOHEXYL) PEROXYDICARBONATE)

Classe : 5.2

Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation

Étiquettes : 5.2 Dangereux pour l'environne- : non

ment

IATA-DGR

N'est pas autorisé au transport

**Code IMDG** 

No. UN : UN 3114

Nom d'expédition : ORGANIC PEROXIDE TYPE C, SOLID, TEMPERATURE

CONTROLLED

(DI-(4-tert-BUTYLCYCLOHEXYL)PEROXYDICARBONATE)

Classe : 5.2

Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation

Étiquettes : 5.2 EmS Code : F-F, S-R Polluant marin : non

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### Réglementation nationale

**TDG** 

No. UN : UN 3114

Nom d'expédition : PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE C, SOLIDE, AVEC

RÉGULATION DE TEMPÉRATURE

(PEROXYDICARBONATE DE BIS (tert-BUTYL-4

CYCLOHEXYLE))

Classe : 5.2
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 5.2
Code ERG : 148
Polluant marin : non

# Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

### Avis supplémentaire

Temperature controlled transport.:

Température de contrôle : 30 °C

Température d'urgence : 35 °C

selon le Règlement sur les produits dangereux



# NOROX®600-CL2

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 11/12/2024 1.8 11/12/2024 600000000352 Date de la première parution: 11/16/2016

## **SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

#### Réglementations internationales

Gefahrgruppe nach TRGS 741: Ib (Exigences légales pour l'Allemagne)

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI (TW) : En conformité avec les inventaires

TSCA (US) : Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur

l'inventaire de la TSCA

AIIC (AU) : En conformité avec les inventaires

DSL (CA) : Tous les composants de ce produit figurent sur la liste inté-

rieure des substances (LIS) canadienne

ENCS (JP) : En conformité avec les inventaires

ISHL (JP) : En conformité avec les inventaires

KECI (KR) : En conformité avec les inventaires

PICCS (PH) : En conformité avec les inventaires

IECSC (CN) : En conformité avec les inventaires

### Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

#### Texte complet d'autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements

selon le Règlement sur les produits dangereux



# NOROX®600-CL2

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 11/12/2024 1.8 11/12/2024 Co0000000352 Date de la première parution: 11/16/2016

pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS -Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG -Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Cette fiche signalétique ne contient que des renseignements relatifs à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

Ces renseignements de sécurité s'appliquent également aux emballages vides qui peuvent encore contenir des résidus du produit.

Les dangers inscrits sur l'étiquette s'appliquent aussi aux résidus dans le récipient.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalé-

tique

Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques,

http://echa.europa.eu/

Date de révision : 11/12/2024 Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

selon le Règlement sur les produits dangereux



# NOROX®600-CL2

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 11/12/2024 1.8 11/12/2024 600000000352 Date de la première parution: 11/16/2016

CA / 3F